

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

**Nom commercial** Protect & Shine  
414940

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Conditions d'utilisation recommandées

Floculant destiné au traitement de l'eau des piscines.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fabricant / fournisseur** BAYROL France SAS  
Chemin des hirondelles, BP 52, F-69572 Dardilly Cedex  
Téléphone +33 (0)4 72 53 23 87  
E-Mail bayrol@bayrol.fr  
Internet www.bayrol.fr

### Service des renseignements

E-mail (personne compétente):  
PPette@bayrol.eu

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

FR: N° ORFILA (INRS), Téléphone +33 (0)1 45 42 59 59; BE:  
Centre Antipoison +32 70 245 245

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Classes de risques et catégories des risques	Consignes en cas de danger	Méthode de classification
--	----------------------------	---------------------------

<b>Met. Corr. 1</b>	<b>H290</b>	
<b>Skin Corr. 1B</b>	<b>H314</b>	

#### Consignes en cas de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]



GHS05

#### Mot signal

Danger

#### Consignes en cas de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

### Consignes de sécurité

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P280	Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308 + P311	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

### Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

Aluminium sulphate

### 2.3. Autres dangers

#### Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

non applicable

### 3.2. Mélanges

#### Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
16828-12-9	233-135-0	Aluminium sulphate	15	Eye Dam. 1, H318
7647-01-0	231-595-7	Acide chlorhydrique	< 0,5	Skin Corr. 1B, H314 / STOT SE 3, H335 / Met. Corr. 1, H290
308062-28-4	931-292-6	Amine, C12-14 (even numbered)-Alkyldimethyl, N-Oxide	< 1	Eye Dam. 1, H318 / Acute Tox. 4, H302 / Skin Irrit. 2, H315 / Aquatic Acute 1, H400 / Aquatic Chronic 2, H411

### REACH

CAS No	Désignation	REACH numéro d'enregistrement
16828-12-9	Aluminium sulphate	01-2119531538-36-XXXX
7647-01-0	Acide chlorhydrique	01-2119484862-27-XXXX
308062-28-4	Amine, C12-14 (even numbered)-Alkyldimethyl, N-Oxide	01-2119490061-47-XXXX

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Remarques générales

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

Les symptômes d'intoxication peuvent n'apparaître qu'après quelques heures; une surveillance médicale d'au moins 48 heures est donc indispensable.

Protéger les secouristes.

#### Après inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

---

**Après contact avec la peau**

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau.  
Consulter le médecin.

**Après contact avec les yeux**

Rincer aussitôt et abondamment l'oeil, en protégeant l'autre oeil non atteint.  
Assurer un traitement médical.

**Après ingestion**

Ne pas faire vomir.  
Assurer un traitement médical.  
Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune information disponible.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

**Remarques s'adressant au médecin / traitement**

Traitement symptomatique.

---

**SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

**5.1. Moyen d'extinction**

**Agents d'extinction appropriés**

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:  
Oxydes de soufre

**5.3. Conseils aux pompiers**

**Équipement spécial de protection en cas d'incendie**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

**Remarques diverses**

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

**SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Personnel non formé pour les cas d'urgence**

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Diluer avec beaucoup d'eau.  
Éliminer les résidus par rinçage à l'eau.

**6.4. Référence à d'autres sections**

Maniement sûr: voir paragraphe 7  
Évacuation: voir paragraphe 13  
Protection individuelle: voir paragraphe 8  
Numéro d'appel d'urgence: voir paragraphe 1

---

**! SECTION 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Précautions lors de la manipulation**

Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

**Mesures générales de protection**

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

**Mesures d'hygiène**

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Conserver à l'écart des aliments et boissons.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

**Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion**

Le produit n'est pas combustible.

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs**

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

**Remarques relatives au stockage avec d'autres produits**

Ne pas stocker avec les aliments pour animaux.

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

**! Informations diverses relatives aux conditions de stockage**

Conserver les récipients hermétiquement fermés, dans un endroit frais et à l'abri de l'humidité.

**Stabilité au stockage**

Durée de stockage: 5 ans.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)****Recommandations pour des conditions d'utilisation indiquées**

Voir paragraphe 1.2

---

**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Composants avec leurs valeurs limites relatives aux postes de travail à contrôler**

CAS No	Désignation	Type	[mg/m <sup>3</sup> ]	[ppm]	Remarque
7647-01-0	Chlorure d'hydrogène	8 heures Court terme	7,6	5	Valeurs limites réglementaires contraignantes

**8.2. Contrôle de l'exposition****Protection des mains**

Gants résistant aux produits chimiques

Matériaux appropriés (recommandé : index de protection 6, temps de perméation > 480 minutes selon la norme EN 374)

Caoutchouc nitrile (NBR) - épaisseur de couche : 0,4 mm

Caoutchouc butyle (butyle) - épaisseur de couche : 0,7 mm

Observer les modes d'emploi des fabricants respectifs à cause de la grande diversité des types

**Protection des yeux**

Lunettes à coques

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>aspect</b> liquide	<b>Couleur</b> opaque	<b>Odeur</b> caractéristique
--------------------------	--------------------------	---------------------------------

**Seuil olfactif**  
non déterminé

### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>valeur pH</b>	1,87	20 °C			produit tel quel.
<b>Température d'ébullition/ plage d'ébullition</b>	non déterminé				
<b>Température de fusion / Point de congélation</b>	non déterminé				
<b>Point d'éclair</b>	non déterminé				
<b>Vitesse d'évaporation</b>	non déterminé				
<b>Inflammation (à l'état solide)</b>	non déterminé				
<b>Inflammation (à l'état gazeux)</b>	non déterminé				
<b>Température d'inflammation</b>	non déterminé				
<b>Température d'auto- inflammation</b>	non déterminé				
<b>Limite inférieure d'explosibilité</b>	non déterminé				
<b>Limite supérieure d'explosibilité</b>	non déterminé				
<b>Pression de vapeur</b>	non déterminé				
<b>Densité relative</b>	1,08 g/cm <sup>3</sup>				
<b>Densité de vapeur</b>	non déterminé				
<b>Solubilité dans l'eau</b>	non déterminé				
<b>Solubilité dans un autre produit</b>	non déterminé				
<b>Coefficient de distribution (n-octanol/ eau) (log P O/W)</b>	non déterminé				

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>Température de décomposition</b>	non déterminé				
<b>Viscosité</b>	non déterminé				

**Propriétés comburantes**

Aucune information disponible.

**Propriétés explosives**

Aucune information disponible.

**9.2. Autres informations**

Aucune information disponible.

**SECTION 10: Stabilité et réactivité**
**10.1. Réactivité**

Aucune information disponible.

**10.2. Stabilité chimique**

Aucune information disponible.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Aucune information disponible.

**10.4. Conditions à éviter**

Aucune information disponible.

**10.5. Matières incompatibles**
**Substances à éviter**

agent oxydant, fortes

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

 oxydes de soufre (SO<sub>x</sub>)

**Décomposition thermique**

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

**SECTION 11: Informations toxicologiques**
**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**
**Hautelement toxique/Irritation / sensibilisation**

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
<b>Irritation des yeux</b>	Risque de lésions oculaires graves.			

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Aucune information disponible.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Taux d'élimination	Méthode d'analyse	Méthode	Evaluation
--------------------	-------------------	---------	------------

#### Biodégradabilité

Produit minéral, ne peut pas être éliminé de l'eau par des procédés d'épuration biologiques.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

### 12.6. Autres effets nocifs

Aucune information disponible.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Recommandations relatives au produit

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

Il n'existe pas de normes harmonisées dans les pays membre de l'Union Européenne réglant l'utilisation des déchets chimiques et des déchets résiduels.

#### Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

#### Produit de nettoyage recommandé

eau

## SECTION 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
14.1. Numéro ONU	3264	3264	3264
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (Aluminium sulphate)	CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S. (Aluminum sulfate 14 - hydrate)	Corrosive liquid, acidic, inorganic, n.o.s. (Aluminum sulfate 14 - hydrate)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	8	8	8
14.4. Groupe d'emballage	II	II	II

---

	<b>ADR/RID</b>	<b>IMDG</b>	<b>IATA-DGR</b>
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>	Non	Non	Non

---

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Aucune information disponible.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Aucune information disponible.

**Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID**

Étiquette de danger 8

code de restriction en tunnel E

Code de classification C1

---

**! SECTION 15: Informations réglementaires****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Autres réglementations (UE)**

À observer:

Observer la directive 98/24/CE pour la protection de la santé et de la sécurité des salariés en présence d'un risque présenté par des substances chimiques au poste de travail.

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

---

**SECTION 16: Autres informations****Utilisation recommandée et restrictions**

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

**Informations diverses**

Voir fiche technique du produit.

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

Indications de changement: "!" = Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente. Version précédente: 2.2

**Source des principales informations**

Résultats des analyses du laboratoire de Bayrol Munich

Renseignements puisés dans différents manuels techniques

Études toxicologiques NIOSH-Tox

Selon les législations en vigueur

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.